

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie I: Éléments obligatoires

I.1 Numéro du document FR-BIO-01.250-0101385.2025.003				I.2 Type d'Opérateur ☒ Opérateur ☐ Groupe d'opérateurs	
I.3 Opérateur ou groupe d'opérateurs Nom JACARANDAS INTERNATIONAL Adresse 31 AVENUE FRANCIS PERRIN ROUSSET PARC CLUB BAT D 1ER ETAGE 13790 Rousset Pays France Code ISO FR			I.4 Autorité compétente ou Autorité / Organisme de contrôle Autorité ECOCERT FRANCE (FR-BIO-01) Adresse B.P. 47 , 32600, L'Isle-Jourdain Pays France Code ISO FR		
I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs • Préparation • Distribution / Mise sur le marché • Importation					
I.6 Catégorie ou catégories de produits visées à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du Conseil et méthodes de production • (a) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux Méthode de production: – production biologique, sauf durant la période de conversion – production biologique avec une production non biologique • (d) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l'aquaculture, destinés à l'alimentation humaine Méthode de production: – production de produits biologiques – production biologique avec une production non biologique • (g) Autres produits énumérés à l'annexe I du règlement (UE) 2018/848 ou produits non couverts par les catégories précitées Méthode de production: – production de produits biologiques – production biologique avec une production non biologique					
Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l'opérateur ou le groupe d'opérateurs (choisir ce qui convient) satisfait aux exigences dudit règlement.					
I.7 Date, lieu Date 02 octobre 2025 00:06:49 +02 (Europe/Brusse ls) Nom et signature ECOCERT FRANCE Lieu L'Isle-Jourdain (FR)			I.8 Validité Certificat valable du 03/09/2024 au 31/03/2027		

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques	II.1 Répertoire des produits	
	Nom du produit	Code de la nomenclature combinée (NC) visé au règlement (CEE) n° 2658/87 du Conseil pour les produits relevant du champ d'application du règlement (UE) 2018/848
	Autres parties de plante: FLEURS YLANG YLANG SECHEES BIO	
	Biologique	
	Extraits liquides: Eau florale de ravintsara	
	Biologique	
	Fruits et fruits préparés: Combava feuille	
	Biologique	
	Huiles essentielles: Huile essentielle curcuma vrac	
	Biologique	
	Huiles essentielles: Huile essentielle d'Eucalyptus citriodora vrac	
	Biologique	
	Huiles essentielles: Huile essentielle d'Helichrysum bracteiferum vrac	
	Biologique	
	Huiles essentielles: Huile essentielle d'Helichrysum gymnocephalum vrac	
	Biologique	
	Huiles essentielles: Huile essentielle d'ylang-ylang I, II, III et complète vrac	
	Biologique	
	Huiles essentielles: Huile essentielle de Patchouli	
	Biologique	
	Huiles essentielles: Huile essentielle de Psiadia altissima vrac	
	Biologique	
	Huiles essentielles: Huile essentielle de baies roses	
	Biologique	
	Huiles essentielles: Huile essentielle de clous de girofle vrac	
	Biologique	
	Huiles essentielles: Huile essentielle de gingembre vrac	
	Biologique	
Huiles essentielles: Huile essentielle de girofle feuille		
Biologique		
Huiles essentielles: Huile essentielle de géranium vrac		
Biologique		
Huiles essentielles: Huile essentielle de niaouli vrac		
Biologique		
Huiles essentielles: Huile essentielle de ravintsara vrac		
Biologique		
Plantes aromatiques et médicinales: Baies roses séchées		
Biologique		
Plantes aromatiques et médicinales: Cannelle grattée séchée		
Biologique		
Plantes aromatiques et médicinales: Cannelle non grattée séchée		
Biologique		
Plantes aromatiques et médicinales: Clous de girofle (entier et poudre)		
Biologique		
Plantes aromatiques et médicinales: Combava poudre		
Biologique		
Plantes aromatiques et médicinales: Combava zest		
Biologique		
Plantes aromatiques et médicinales: Curcuma lamelle		
Biologique		
Plantes aromatiques et médicinales: Griffes de girofle		
Biologique		
Plantes aromatiques et médicinales: Poudre de cannelle		
Biologique		
Plantes aromatiques et médicinales: Tuyaux de cannelle		
Biologique		
Sucres, mélasses et sirops: Sucre		
Biologique		
Épices: Gingembre poudre		
Biologique		
Épices: Poivre VOATSI		
Biologique		
II.2 Quantité de produits		
II.3 Informations sur les terres		
II.4 Liste des locaux ou des unités où l'activité est exercée par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs		
II.5 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par l'opérateur ou le groupe d'opérateurs et indiquant si l'activité ou les activités sont effectuées pour leur propre compte ou en tant que sous-traitant réalisant l'activité ou les activités pour le compte d'un autre opérateur, le sous-traitant restant responsable de l'activité ou des activités effectuées		
II.6 Informations sur l'activité ou les activités réalisées par le tiers sous-traitant conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
II.7 Liste des sous-traitants réalisant une ou des activités pour l'opérateur ou le groupe d'opérateurs conformément à l'article 34, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848, dont l'opérateur ou le groupe d'opérateurs reste responsable en ce qui concerne la production biologique et pour lesquelles il n'a pas transféré cette responsabilité au sous-traitant		
II.8 Informations sur l'accréditation de l'organisme de contrôle conformément à l'article 40, paragraphe 3, du règlement (UE) 2018/848		
Nom de l'organisme d'accréditation		COFRAC
Hyperlien vers le certificat d'accréditation		https://tools.cofrac.fr/annexes/sect5/5-0035.pdf

Certificat en vertu de l'Article 35, Paragraphe 1, du Règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l'étiquetage des produits biologiques

Partie II: Éléments facultatifs spécifiques

II.9 Autres informations

Seule la version électronique du certificat disponible au lien suivant :
[<https://webgate.ec.europa.eu/tracesnt/directory/publication/organic-operator/index>] fait foi.

DÉLIVRÉ